

Décembre 2011

Bozel, Brides-les-Bains, Champagny-en-Vanoise, Feissons-sur-Salins, la Perrière, le Planay, les Allues, Montagny, Pralognan-la-Vanoise, St Bon.

Site internet du SIVOM: <http://www.sivomdebozel.info>

Conteneurs semi-enterrés pour les déchets recyclables

Le SIVOM a passé un marché de fourniture de conteneurs semi enterrés (CSE) en 2010, la société retenue étant Plast'up Rotomoulage. La commune de Brides les Bains a déjà remplacé les conteneurs aériens de 5 points de tri par des CSE (verre et emballages). L'aménagement d'un point supplémentaire aura lieu en 2012. La commune de Bozel a également aménagé un point dans le centre, à côté du Crédit Agricole.

Nous vous rappelons que le SIVOM fournit les CSE mais les travaux d'aménagement sont à la charge de la commune.

Programme de prévention des déchets

La mutualisation du traitement des déchets des 4 cantons de Tarentaise a pris effet au 1er janvier 2011. Cette compétence a été déléguée au SMITOM de Tarentaise afin de traiter à termes tous les déchets dans les usines d'incinération locales de Tignes et de Valezan ce qui permettra de diminuer les coûts de transport.

De plus, le SMITOM a signé le programme de prévention des déchets de l'ADEME qui fixe comme objectif la réduction en 5 ans de 7% des ordures ménagères et assimilées. Diverses actions permettront d'arriver à ce résultat, telles que le compostage individuel et collectif. La distribution de composteurs pour les personnes intéressées aura encore lieu en 2012. Nous vous rappelons que les usagers peuvent acquérir un composteur bois ou plastique de 350l ou 600l au prix de 15 ou 20€ selon le volume. Renseignement au SMITOM de Tarentaise 04 79 09 80 56 et distribution à Bozel.

Animatrice de tri et réduction des déchets

Le contrat Eco- Emballages du canton de Bozel ayant été transmis au SMITOM de Tarentaise, ce syndicat prévoit d'assurer une partie de la communication pour notre canton. Pour ce faire, une animatrice sera affectée au canton de Bozel à partir de janvier 2012. Son travail consistera à informer en porte à porte, tenir des stands d'informations, rencontrer les professionnels et s'occuper conjointement avec le SIVOM de la mise en place des actions de prévention sur notre canton. Les locaux du SIVOM ne permettant pas de l'accueillir par manque de place, l'animatrice aura son bureau dans les locaux du SIAV.

Animations «recyclage» dans les écoles

La technicienne environnement du SIVOM a été sollicitée pour des animations sur le tri et la prévention des déchets par de nombreuses classes cet automne 2011 :

- Les petites sections, moyennes sections et grandes sections de l'école du Praz.
- Les petites sections, moyennes sections et grandes sections, CP et CE1 de l'école de Courchevel 1850.
- Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école de Bozel.
- Les petites sections, moyennes sections, grandes sections, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école des Allues.

Par ailleurs, un atelier environnement est également proposé toute l'année au collège de Bozel dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Les élèves ont été très intéressés par ces animations et ont bien participé. Nous vous rappelons que ces animations sont gratuites. Merci de contacter le service environnement au 04 79 55 01 07.

Un nouveau camion de collecte

Le SIVOM va remplacer un camion de collecte datant de 1999 (ce véhicule avait été transféré au SIVOM par la commune de Pralognan à l'occasion du transfert de compétence). Le nouveau véhicule se composera d'un châssis Renault premium de 19 tonnes, muni d'une benne Eurovoirie de 14m³. Outre le rajeunissement du parc, ce véhicule présente des améliorations en terme de sécurité et de conditions de travail : cabine plus basse et facilement accessible, chaînage automatique, boîte automatique, meilleure ergonomie des postes de rippeurs, éclairage coté trottoir, accès facilités aux points d'entretien...

Mise en service sur les collectes de Bozel, Champagny, Feissons, Montagny, le Planay et Pralognan en janvier 2012 !

Reconduction des travaux paysages

La campagne 2011 d'entretien des sentiers et des cours d'eau s'est déroulée du 7 mars au 7 octobre sur les communes du canton. L'entreprise Alpes Paysage est intervenue pendant 1600h sur les travaux en cours d'eau, 560h sur la lutte contre la renouée du Japon et 3240h sur les travaux d'entretien des sentiers et des friches. Les deux premiers postes de dépenses sont subventionnés par le Conseil Général, l'Agence de l'Eau RMC et la Région. Par ailleurs, l'APTV intègre ces travaux dans le contrat de bassin versant, et intervient comme conseil technique dans la gestion et sur le terrain. Le montant de la campagne 2011 s'élève à 172 902 €TTC avec 56 198 € TTC de subventions.

Etude intercommunale AEP

La tranche n°1 de l'étude intercommunale se poursuit, le bureau d'étude SCERCL a recueilli et actualisé les données de chacun des schémas directeurs communaux. Une synthèse comparative sera présentée début 2012 aux élus et aux techniciens en charge de l'eau potable.